

Chiffres clés sur l'éducation et  
l'accueil des jeunes enfants en

# FRANCE

JANVIER 2015



*Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.*

\*\*\*

*Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.*

*Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.*

*Note de la Turquie :*

*Les informations figurant dans ce document et faisant référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».*

*Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne :*

*La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.*

\*\*\*

*Ce rapport a été préparé par le Secrétariat de l'OCDE. Elsa Pilichowski a coordonné la publication, sous la direction de Gabriela Ramos et Juan Yermo. Principaux contributeurs: Etienne Albiser, Yuri Belfali, Arno Engel, Sophie Limoges, Miho Taguma (Direction de l'éducation et des compétences). Isabelle Renaud a apporté une assistance sur le plan administratif et en matière de production.*

Crédits photo : Couverture © Shutterstock.com

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : [www.oecd.org/about/publishing/corrigenda](http://www.oecd.org/about/publishing/corrigenda).  
© OECD 2015

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com), ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).

## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos .....	2
Introduction .....	3
La France accueille un grand nombre de jeunes enfants dans les structures formelles d'accueil ainsi qu'à l'école maternelle .....	4
La part publique du financement de l'accueil des jeunes enfants est élevée et représente une part significative du PIB .....	6
Mais les dépenses rapportées au nombre d'élèves scolarisés dans le pré-primaire sont inférieures à la moyenne des pays de l'OCDE .....	8
Le nombre d'élèves par enseignant et personnel pédagogique est élevé au niveau pré-primaire .....	9
Les enseignants au niveau pré-primaire ont un niveau de diplôme élevé, mais des salaires inférieurs à la moyenne .....	10
Références.....	11
Annexe : Note méthodologique - Distinction entre accueil des jeunes enfants et éducation pré-primaire.....	12

## Avant-propos

Cette note a été préparée à l'occasion de la remise *des Girafes Awards 2015* (un événement organisé par « Des idées pour grandir », sous l'égide de la Caisse Nationale des Allocations Familiales). Les *Girafes Awards* sont des prix récompensant la créativité du travail en équipe des professionnels de la petite enfance en France, et l'implication des parents dans les structures d'accueil.

## Introduction

**L'accueil et l'éducation des jeunes enfants dans des établissements de qualité peuvent avoir un impact positif à long terme sur le développement et l'apprentissage des enfants, la réussite scolaire, y compris pour les plus démunis, et, plus tard, sur l'accès au marché de l'emploi et la mobilité socio-économique. Pour cela, un haut niveau de qualité de ces services est fondamental, ce qui nécessite de les évaluer de façon régulière. Les expériences d'autres pays peuvent inspirer des réformes. L'objet de cette note est de donner de grandes lignes sur la comparaison de la France avec les autres pays de l'OCDE en ce qui concerne l'accueil et l'éducation des jeunes enfants.**

En ce qui concerne l'accueil des enfants de moins de 3 ans, les neurosciences ont notamment montré que la sensibilité du cerveau au développement du contrôle des émotions, des aptitudes sociales, linguistiques et du calcul atteint son maximum dans les trois premières années de l'enfant. Diverses études suggèrent que les services d'accueil de grande qualité des plus jeunes enfants peuvent améliorer les résultats ultérieurs des enfants. Cela souligne l'importance d'assurer la qualité des services d'accueil des enfants avant qu'ils n'entrent dans des programmes d'éducation pré-primaire (OCDE, 2007, 2012; Gambaro *et al.*, 2014).

De plus, la scolarisation des jeunes enfants (généralement à partir de l'âge de 3 ans en école maternelle) est associée à leurs futures performances. Selon l'enquête PISA, les élèves de 15 ans qui ont été scolarisés pendant au moins un an dans un programme d'éducation pré-primaire tendent à obtenir de meilleurs résultats que les élèves qui ne l'ont pas été. Cet impact de l'éducation pré-primaire subsiste, même après contrôle du milieu socio-économique des élèves. Par ailleurs, il ressort aussi de cette étude que la corrélation entre la scolarisation dans un programme d'éducation pré-primaire et la performance à l'âge de 15 ans est dans l'ensemble plus forte dans les systèmes d'éducation où l'éducation pré-primaire dure plus longtemps, et où les taux d'encadrement et les dépenses publiques par élève sont plus élevés à ce niveau d'enseignement (OCDE, 2014b).

Malgré l'augmentation de la participation et de l'investissement des gouvernements dans les services d'accueil et la scolarisation des jeunes enfants, peu de données comparatives détaillées existent pour savoir dans quelles conditions et sur quels aspects l'éducation et l'accueil du jeune enfant est la plus bénéfique pour l'enfant. Cette note fait un tour d'horizon des données disponibles pour la France sur l'éducation et l'accueil des jeunes enfants au niveau international, et précède la publication en 2015 de nouveaux travaux de l'OCDE sur ce sujet. De nouvelles études sont aussi en passe de commencer, dont les résultats compléteront les données actuelles (voir l'encadré 1).

### **Encadré 1: Le développement des données internationales sur l'éducation et l'accueil des jeunes enfants**

Le programme de travail de l'OCDE pour les prochaines années sur l'Éducation et l'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) inclut une série de projets visant à développer la base de données disponibles sur les structures d'accueil et d'éducation des jeunes enfants :

- Une **enquête internationale auprès des personnels des services de l'EAJE** visant à mieux comprendre et comparer leurs caractéristiques, leur développement professionnel et la qualité des environnements pour l'apprentissage et le bien-être (développement de l'instrument et étude pilote en 2015/2016, étude principale en 2017/18, pour un rapport en 2019)
- Une **évaluation des résultats cognitifs et non-cognitifs des enfants** et, pour les pays intéressés, de la façon dont ces résultats sont liés à l'environnement de l'EAJE ainsi qu'à l'environnement d'apprentissage à domicile et à d'autres facteurs contextuels (le cadre conceptuel pour l'évaluation des acquis des enfants sera réalisé en 2015/16; et d'autres exercices d'évaluation pourraient être menés dans les pays intéressés)
- Une **étude sur les transitions entre l'EAJE et l'école primaire**, fondée sur l'examen de la littérature et une enquête auprès de pays, pour une publication des résultats prévue en 2015/16.

Ces données s'ajouteront à celles incluses dans le rapport sur le **Suivi de la qualité dans l'ensemble des services d'éducation des jeunes enfants** qui sera publié en 2015 dans la série *Petite enfance, grands défis*.

## La France accueille un grand nombre de jeunes enfants dans les structures formelles d'accueil ainsi qu'à l'école maternelle

En ce qui concerne l'accueil des plus jeunes enfants – ceux âgés de la naissance à 2 ans (voir la note méthodologique en annexe) – dans des modes de garde formels tels que les centres de la petite enfance, les crèches, ou par les assistantes maternelles (ou dans des établissements d'enseignement pré-primaires), **les taux de participation en France sont parmi les plus élevés dans les pays de l'OCDE** : 48% en 2010<sup>1</sup>, contre près de 33% en moyenne dans les pays de l'OCDE (ces taux sont supérieurs à 50% uniquement en Corée, au Danemark, en Islande, en Norvège et aux Pays-Bas) (Base de données de l'OCDE sur la famille, 2014c).

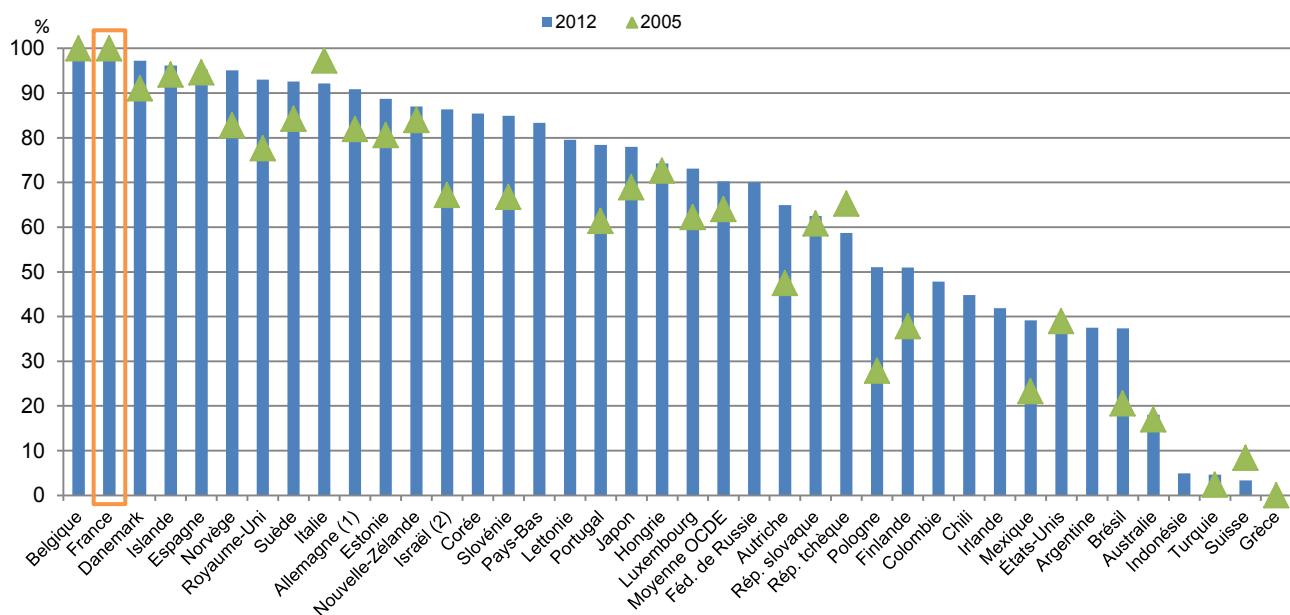
L'intensité de l'utilisation des modes d'accueil (c'est-à-dire à temps plein ou à temps partiel) varie considérablement selon les pays, et les taux de participation ne reflètent pas ces différences. En France, le nombre moyen d'heures d'accueil par enfant est de 31 heures (correspondant à un accueil à temps plein), et le taux de participation ajusté en fonction de l'intensité d'utilisation des modes d'accueil reste parmi les plus élevés (50%).

Dans les pays de l'OCDE, l'éducation pré-primaire est la première étape de l'instruction organisée pour de nombreux enfants et peut, à ce titre, jouer un rôle important dans leur développement. Alors que l'inscription dans ces programmes n'est pas obligatoire, et que les enfants peuvent y entrer à des âges différents selon les pays, la majorité des enfants âgés de 3-4 ans sont scolarisés dans l'enseignement pré-primaire (70% des enfants de 3 ans et 82% des enfants de 4 ans en moyenne dans les pays de l'OCDE), même s'il existe de fortes variations selon les pays. **La France est l'un des quelques pays (avec la Belgique, le Danemark, l'Espagne, Islande, la Norvège) où la scolarisation à l'âge de 3 et 4 ans est généralisée** (au moins 95% des enfants de 3 et 4 ans inscrits dans les programmes pré-primaires dans ces pays ; en France, 98% des enfants de 3 ans et 100% des enfants de 4 ans). À l'âge de 4 ans, 84% des enfants sont scolarisés (au niveau pré-primaire ou primaire) en moyenne dans les pays de l'OCDE, et la totalité des enfants en France et aux Pays-Bas (OCDE, 2014a).

---

<sup>1</sup> En 2012, selon l'Observatoire National de la Petite Enfance, la capacité d'accueil des enfants de moins de trois ans était de 54 pour cent enfants en 2012 (48 pour cent enfants en 2008).

Figure 1. Taux de scolarisation à l'âge de 3 ans dans un programme d'éducation pré-primaire (2005 et 2012)



1) Année de référence: 2006 (et non 2005)

2) En ce qui concerne Israël voir les notes au début de ce document.

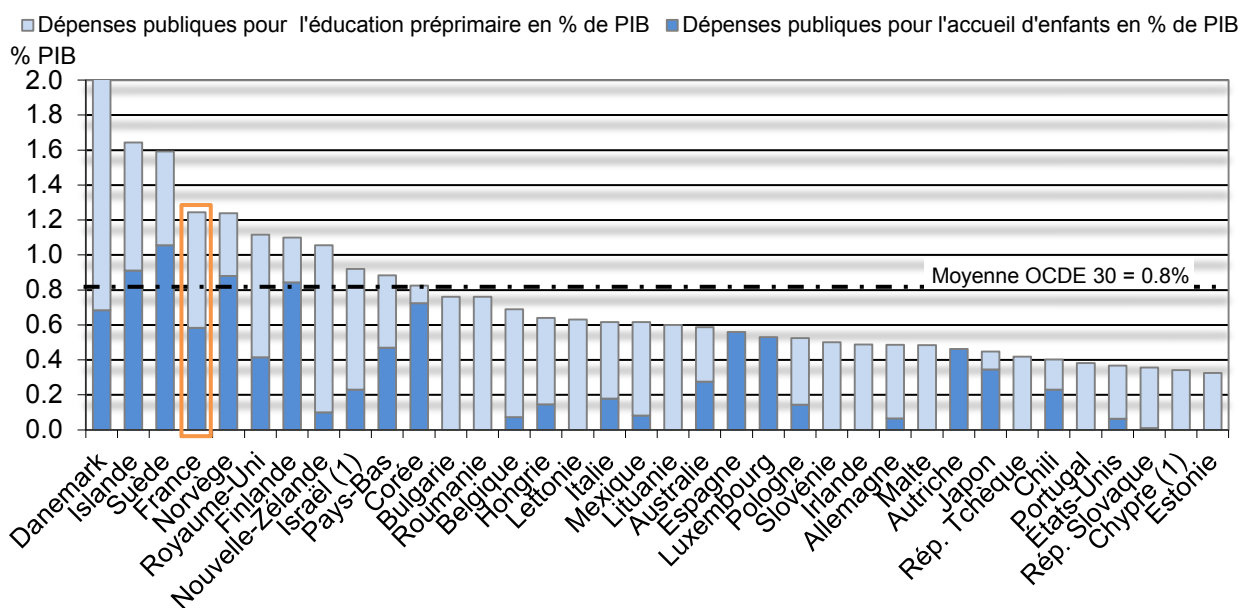
Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation à l'âge de 3 ans en 2012.

Source: OCDE, *Regards sur l'éducation 2014*. Tableau C2.1. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/rse.htm](http://www.oecd.org/edu/rse.htm)).

## La part publique du financement de l'accueil des jeunes enfants est élevée et représente une part significative du PIB

L'investissement financier pour l'accueil et l'éducation des jeunes enfants (dans des structures, leur personnel, et leurs équipements) contribue au développement d'environnements d'apprentissage de qualité et indique le degré de priorité accordé à l'accueil et l'éducation des jeunes enfants.

**Figure 2. Dépenses publiques pour l'accueil des jeunes enfants et l'éducation pré-primaire, en pourcentage du PIB, 2011**



1) En ce qui concerne Israël et Chypre, voir les notes au début de ce document.

Source: Base de données sur les dépenses sociales 2014; OCDE Statistiques et bases de données sur l'éducation; Base de données de l'OCDE sur la famille; Eurostat pour les pays non-membres de l'OCDE.

Un financement public pérenne est essentiel pour recruter du personnel compétent et qualifié, améliorer la qualité des programmes d'éducation et favoriser leur développement. **Les dépenses publiques pour l'accueil et l'éducation des jeunes enfants représentent un part significative du PIB en France** : 1,24% du PIB en 2011, une proportion nettement supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE de 0,8%. Seuls sept autres pays y consacraient plus de 1% de leur PIB en 2009 (le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suède).

Les fonds publics consacrés à l'école maternelle sont un peu plus importants que ceux consacrés aux services d'accueil: 0,58% du PIB pour les dépenses publiques relatives à l'accueil des enfants, dans des structures formelles telles que les crèches (0,4% en moyenne dans les pays de l'OCDE) ; 0,66% du PIB pour les dépenses au titre de l'éducation pré-primaire (0,5% en moyenne dans les pays de l'OCDE) (Base de données de l'OCDE sur la famille, 2014c).

L'accueil des jeunes enfants et l'éducation pré-primaire (comme tous les autres niveaux d'éducation) sont aussi financés par des sources privées, principalement les frais de scolarité ou de garde que doivent acquitter les parents. En ce qui concerne l'accueil des jeunes enfants dans des structures de garde, le peu de données comparables disponibles ne permet pas de chiffrer l'ampleur du financement privé total.



Pour l'éducation pré-primaire, la part du financement privé représente en France 0,04% du PIB en 2011, soit une proportion de financement privé parmi les plus faibles dans les pays de l'OCDE (6% en France, contre 19% en moyenne parmi les pays de l'OCDE). La part du financement privé des dépenses d'éducation au niveau pré-primaire n'est aussi faible qu'en Belgique, en Estonie, en Lettonie, au Luxembourg et en Suède (OCDE, 2014a). En 2011, les dépenses totales (publiques et privées) au titre de l'enseignement pré-primaire restent plus élevées en France qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE, mais dans un quart des pays de l'OCDE les dépenses du pré-primaire représentent une part du PIB au moins aussi importante (et jusqu'à 1,4% du PIB au Chili) (OCDE, 2014a).

## Mais les dépenses rapportées au nombre d'élèves scolarisés dans le pré-primaire sont inférieures à la moyenne des pays de l'OCDE

Cependant, rapportées au nombre d'élèves scolarisés dans le pré-primaire, les dépenses (publiques et privées) en France sont inférieures à la moyenne de l'OCDE (6 615 USD par élève en France en 2011, contre 7 428 USD en moyenne) (OCDE, 2014a). Ces différences entre la part des dépenses du pré-primaire dans le PIB et les dépenses par élève s'expliquent en grande partie par la variation des taux de scolarisation entre les pays. Le niveau des dépenses par élève varie entre pays en fonction des droits d'accès et des coûts de l'enseignement, du niveau de richesse du pays, mais aussi de couverture par les structures pré-primaires privées<sup>2</sup>.

Si des données comparables sur le financement privé des systèmes d'accueil institutionnels des jeunes enfants ne sont pas disponibles, en revanche pour la garde des enfants âgés de moins de 3 ans, **les structures d'accueil demandent aux parents des frais de garde moins élevés en France qu'en moyenne dans les autres pays de l'OCDE** : ces frais bruts représenteraient 20% du salaire moyen en France en 2012 (pour un enfant de deux ans gardé à temps plein), contre un peu plus de 27% en moyenne dans les pays de l'OCDE, avec de grandes variations entre les pays (de 5% ou moins en Hongrie et en Suède à plus de 50% au Japon, en Irlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande, en Slovénie, en Suisse et au Royaume-Uni). Dans de nombreux pays dont la France, les frais de garde d'enfants réellement payés par les parents sont souvent réduits pour les familles ayant de faibles revenus. Par ailleurs, ces frais « bruts » ne tiennent pas compte des prestations, allocations ou réductions fiscales dont peuvent bénéficier les parents ayant de jeunes enfants, ni des subventions (publiques ou privées) que ces services peuvent recevoir et qui peuvent avoir un impact sur le montant des frais demandés aux parents (Base de données de l'OCDE sur la famille, 2014c).

---

<sup>2</sup> Par exemple, aux Pays-Bas et en Suisse, le niveau réel de dépenses et de scolarisation dans l'éducation pré-primaire est vraisemblablement sous-estimé en l'absence de données sur les programmes intégrés (une certaine prudence s'impose donc avant de tirer des conclusions sur les conditions d'accès et la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants).

## **Le nombre d'élèves par enseignant et personnel pédagogique est élevé au niveau pré-primaire**

Le taux d'encadrement est aussi un indicateur important des moyens mobilisés en faveur de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants, et aussi de la qualité de ces services. En effet, des taux d'encadrement élevés peuvent participer, avec d'autres facteurs liés aux conditions de travail, tels que des horaires ou une charge de travail raisonnables et le niveau de salaire, à augmenter la satisfaction professionnelle et la stabilité du personnel, et contribuer ainsi à la qualité des services de l'EAJE.

En France, la réglementation fixe le nombre maximum d'enfants par adulte à sept dans les crèches, un nombre équivalent à la moyenne dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2012). Dans l'enseignement pré-primaire, on compte près de 22 enfants par enseignant en France, contre moins de 15 en moyenne dans les pays de l'OCDE (abstraction faite du personnel non enseignant, comme les auxiliaires d'éducation), ce qui situe la France parmi les pays avec les plus faibles taux d'encadrement, puisque le ratio est supérieur à 20 élèves par enseignant uniquement au Chili, en Israël, au Mexique et en Turquie (il est inférieur à 10 élèves par enseignant en Estonie, en Indonésie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Slovaquie et en Suède). Au niveau de l'enseignement pré-primaire, des auxiliaires d'éducation participent également à l'encadrement des élèves (« personnel de contact »). Treize pays, dont la France, ont un état de meilleurs taux d'encadrement par membre du personnel de contact (enseignant et auxiliaires d'éducation) que par enseignant. En France, on compte 14,5 élèves par membre du personnel de contact, contre 21,9 par enseignant en France, mais cela reste supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE (12,5 élèves par personnel de contact) (OCDE, 2014a).

## Les enseignants au niveau pré-primaire ont un niveau de diplôme élevé, mais des salaires inférieurs à la moyenne<sup>3</sup>

Au sein des pays de l'OCDE, la durée de la formation initiale des enseignants varie plus dans l'enseignement pré-primaire qu'à tout autre niveau d'enseignement : de deux ans pour la certification de base en Corée et au Japon, à cinq ans, notamment en France, mais aussi en Autriche, au Chili, en Islande et en Italie. En France, les enseignants en poste dans les écoles maternelles sont parmi les quatre seuls pays de l'OCDE (avec l'Angleterre, l'Islande et l'Italie) à devoir obtenir un master pour enseigner (OCDE, 2014a).

Le nombre d'heures annuelles d'enseignement, quant à lui, est nettement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Avec 36 semaines d'enseignement en France (40 en moyenne dans les pays de l'OCDE), les enseignants du pré-primaire passent annuellement 924 heures dans la salle de classe, et un total de 972 heures dans l'école, alors que la moyenne de l'OCDE s'établit à 1001 heures et 1258 heures respectivement.

En termes de niveau de rémunération, en 2012 le salaire statutaire des enseignants dans le pré-primaire est inférieur de 9% à 10% à la moyenne de l'OCDE, aussi bien pour les enseignants débutants (USD 26 247, contre USD 28 757 en moyenne) que pour ceux qui ont 10 ou 15 ans d'expérience professionnelle (USD 31 689 and USD 33 994 respectivement en France, contre respectivement USD 35 354 et USD 37 350 en moyenne dans les pays de l'OCDE). Seul le niveau de salaire statutaire à l'échelon maximal est supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE, de plus de 10% (OCDE, 2014a), mais il faut un nombre plus important d'années d'expérience pour atteindre ce niveau qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE<sup>4</sup>. Après inclusion des primes et allocations versées aux enseignants, le salaire moyen des enseignants du pré-primaire en France n'est plus inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE que de 7% (USD 35 716, comparé à USD 38 253) (OCDE, 2014a).

Dans tous les pays de l'OCDE, il faut avoir obtenu un diplôme de fin d'études tertiaires pour enseigner. Pour comparer les niveaux de salaire et la situation sur le marché du travail entre les pays, le salaire des enseignants est donc rapporté à celui des diplômés de l'enseignement tertiaire (âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année). Le salaire des enseignants en poste dans l'enseignement pré-primaire représente, en France, 73 % du salaire d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire, ce qui est là aussi inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE (80 %) (OCDE, 2014a).

---

<sup>3</sup> Ce chapitre ne concerne que l'enseignement pré-primaire.

<sup>4</sup> Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche note que les enseignants bénéficient de conditions d'emploi stables, et, s'ils remplissent les conditions et restent dans leurs fonctions suffisamment longtemps, atteignent tous l'échelon maximal.

## Références

L. Gambaro, K. Stewart et J. Waldfogel (Eds.) (2014), *An Equal Start?: Providing Quality Early Education and Care for Disadvantaged Children*, Policy Press, Bristol.

OCDE (2014a), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2014-fr>.

OCDE (2014b), *Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II) : Offrir à chaque élève la possibilité de réussir*, PISA, Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264205321-fr>.

OECD (2014c), *Base de données sur la famille*, OCDE, Paris ([www.oecd.org/social/family/database.htm](http://www.oecd.org/social/family/database.htm))

OCDE (2012), *Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité*, Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264167025-fr>.

OCDE (2007), *Petite enfance, grands défis II: Éducation et structures d'accueil*, Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264035485-fr>

## **Annexe : Note méthodologique - Distinction entre accueil des jeunes enfants et éducation pré-primaire**

Les systèmes et structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) varient fortement entre les pays de l'OCDE. Il existe donc aussi un large éventail d'approches selon les pays pour distinguer l'accueil des jeunes enfants de l'éducation pré-primaire.

Dans le cadre de comparaisons internationales, la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE), permet de définir des niveaux d'éducation internationalement comparables (et donc de distinguer l'éducation pré-primaire de l'accueil des jeunes enfants). L'enseignement pré-primaire correspond à la première étape de l'instruction organisée, conçue pour préparer les très jeunes enfants au milieu scolaire, avec un âge minimum d'accès de trois ans. Cependant, comme les propriétés éducatives des programmes relevant du niveau pré-primaire peuvent être difficiles à évaluer directement, plusieurs indicateurs ont été utilisés pour concevoir une définition technique. Parmi ces indicateurs, citons l'âge des enfants concernés et le fait que ces programmes soient dispensés ou non par un personnel qualifié et dans un cadre institutionnel.

Il est plus facile de distinguer ces deux activités dans les pays où les programmes pré-primaires sont dispensés dans des cadres institutionnels autres que ceux de l'accueil des jeunes enfants. C'est le cas en France, mais aussi dans huit autres pays de l'OCDE (Allemagne, Belgique -Communautés flamande et française, Espagne, Luxembourg, Pologne, République tchèque, République slovaque et Turquie). La distinction entre l'accueil des jeunes enfants et l'éducation pré-primaire est plus difficile à établir dans les autres pays où les deux types de services se combinent dans des programmes « intégrés » (mais les services de l'EAJE unifiés sur le plan de la gouvernance seraient mieux à même d'assurer l'homogénéité de la qualité des prestations dans les différentes structures) (OCDE, 2012).

En raison de ces différences, la prudence est de rigueur lors de la comparaison des données disponibles relatives au niveau pré-primaire : plus de la moitié des pays de l'OCDE sont dans l'incapacité d'établir une distinction entre l'accueil des jeunes enfants et l'éducation pré-primaire dans les programmes intégrés et choisissent, pour la plupart, de classer les données à cet égard dans la catégorie du niveau pré-primaire.

## **ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux liés à la mondialisation. À l'avant-garde des efforts engagés pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles suscitent, l'OCDE aide les gouvernements à y faire face en menant une réflexion sur des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et la problématique du vieillissement démographique. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de confronter leurs expériences en matière d'action publique, de chercher des réponses à des problèmes communs, de recenser les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.



[www.oecd.org/france](http://www.oecd.org/france)

OCDE Paris  
2, rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16  
Tel.: +33 (0) 1 45 24 82 00